

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2021 INTERVENTIONS

### 1. Adoption du budget primitif de la Ville – Exercice 2021

Intervention Suzanne Egal

Monsieur le Maire, mes chers collègues.

Avec ce budget, la majorité poursuit sur la ligne de conduite de l'équipe précédente. Elle nous présente un budget de fonctionnement serré qui dégage seulement 1,2M€ de capacité d'autofinancement et fait apparaître une augmentation très sensible de nos dépenses +8% par rapport au budget 2020. Bien sûr les incertitudes liées à la pandémie peuvent potentiellement peser sur nos recettes et nos charges. Cependant, nous avons déjà un premier recul sur les conséquences de la pandémie avec 2020 où la crise a affecté plus des ¾ de l'exercice. Comme nous l'avons relevé lors du débat d'orientation budgétaire, la pandémie a modifié nos dépenses et nos recettes à la hausse comme à la baisse. Et finalement, notre capacité d'autofinancement devrait s'établir sur 2020 aux alentours de 4,2M€, soit légèrement en dessous de celle de 2019 qui était de 4,4M€ donc sans changement radical. Nous verrons tout cela plus précisément lors du conseil d'avril avec le compte administratif.

Vous comparez vos chiffres budgétaires à ceux de la strate. Nous prenons rendez-vous pour faire le même exercice lors du compte administratif avec les chiffres correspondant à la réalisation et nous mesurerons alors la signification de ces comparaisons.

Mais revenons à nos dépenses courantes, leur augmentation pourrait s'expliquer par le choix de la majorité de faire porter ses efforts sur des secteurs jusque-là insuffisamment dotés. Or la synthèse fournie ne donne aucune précision sur les postes ni sur les motifs qui expliquent cette évolution.

Nous lisons que les dépenses de personnel sont supérieures de 376K€ à celles du budget 2020 sans aucun commentaire, pas plus que pour les charges à caractère général qui augmentent pourtant de près de 500K€. Le 'détail' par nature n'étant pas rapproché de l'équivalent inscrit au budget 2020 ne permet pas d'identifier celles sur lesquelles portent ces évolutions et d'en connaître les motivations.

Nous pourrions espérer trouver dans cette augmentation, par exemple la mise en place de services pour développer l'effort énergétique des particuliers (point info énergie, mesure des déperditions), ou une augmentation des moyens octroyés aux centres de loisirs, ou encore des moyens supplémentaires significatifs pour faire face aux difficultés de nos concitoyens affectés par la pandémie...

En fait nous en sommes réduits à faire des suppositions. Connaissant la ville, nous savons que plusieurs changements devront être intégrés et impacter la répartition de nos dépenses :

Certains sur une partie de l'année seulement : mise en place de la semaine de 4j à partir de la rentrée 2021, mise en service du centre aquatique des Bertisettes à partir du mois d'août dont le fonctionnement est évalué à seulement 200K€ sur la période alors qu'il avait été estimé à plus 1,3 M€ par an lors de la présentation du dossier. Ce dossier mériterait des explications d'autant que les élus de VCV n'étaient pas présents lors des choix.

D'autres impactent l'ensemble de l'année : prise en compte de façon durable de certaines mesures de précautions sanitaires liées à la pandémie, augmentation de 20K€ de la subvention accordée au CCAS...

Le graphique de répartition des dépenses/recettes par fonction n'est pas davantage exploitable, le budget 2020 ayant été établi avec des regroupements différents. **Il nous est donc impossible d'émettre un quelconque avis sur ce budget de fonctionnement et de comprendre l'augmentation prévue.**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2021 INTERVENTIONS

Concernant les investissements, lors du DOB, soit il y a moins de 2 mois, les dépenses d'investissement étaient estimées à 10,5M€, le budget les affiche à 12,1M€. On comprend que l'évolution du Centre de Dieuleveult serait finalement réalisée dès 2021. C'est formidable car entre le débat d'orientation budgétaire et le budget on a trouvé 1M€ pour engager ce projet dès maintenant, confortant notre commentaire de janvier : nous avons les moyens d'investir ! En commission, il nous a été dit que ce serait seulement un affichage pour pouvoir demander les subventions.

Nous sommes en mars, pour pouvoir enchaîner, étude, cahier des charges, appels d'offres et commencer la réalisation avant la fin de l'année, cela suppose que le cahier des charges est en cours de réalisation. Comment comptez-vous impliquer les élus ? Nous rappelons que les besoins pour la jeunesse de 11 à 25 ans sont loin d'être couverts et que l'offre sur Viroflay est en décalage avec ce qui est proposé dans les villes avoisinantes pour une population comparable. Cette rénovation et ce transfert pourraient être une opportunité pour aller au-delà de la mission dévolue jusque-là à 'Arc'Ados' et développer l'offre et l'étendre à une classe d'âge plus large. L'accélération de ce projet permettra-t-elle de conduire cette réflexion ?

Par ailleurs, le centre de Dieuleveult disposait de plusieurs espaces et d'équipements pour les enfants : aire de jeux, table de ping-pong, bac à sable, toboggan, mini mur d'escalade, portique. L'équivalent n'a pas été repris dans les écoles qui hébergent dorénavant les centres de loisirs, quels équipements prévoit-on de créer dans ces lieux pour qu'ils se différencient de l'environnement scolaire ?

Par ailleurs, en lisant le Magazine, on découvre que la ville projette de faire une « maison du bien-être ». De quoi s'agit-il ? Quelle est son échéance ? Ce projet n'a été évoqué ni lors du DOB, ni dans votre intervention en ligne sur les grands projets de la ville, les agents immobiliers auraient-ils plus d'importance à Viroflay que les Viroflaysiens et les élus pour qu'on leur donne la primeur de cette information ? De plus ce projet ne figure pas dans les supports budgétaires.

Vous avez engagé une réflexion sur la place du vélo dans la ville, quel budget sera-t-il consacré à la mise en œuvre des solutions au cours de 2021 ?

Les besoins de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et de la voirie font l'objet d'identification par la commission accessibilité. En commission vous nous avez dit qu'environ 60K€ étaient consacrés à la voirie. Quel budget la ville affecte-t-elle à la réalisation des recommandations pour les ERP ?

Nous avons acheté la maison forestière, nous ne voyons pas de budget alloué à l'étude et/ou à la mise en œuvre d'un projet sur ce lieu. Comment comptez-vous procéder ? Comment comptez-vous impliquer les élus ?

Nous lisons enfin que la ville affecte 151K€ à la surcharge foncière, cela semble peu au regard des enjeux à couvrir en termes de logements sociaux.

Nous nous sommes largement exprimés lors du DOB sur des aspects essentiels du projet de 'Cités' : transition écologique, circulation douce, dynamique de la vie associative, implication des citoyens, place des jeunes, mixité sociale, développement des liens inter-générationnels.... Il est donc très clair que ce budget ne recouvre pas les aspirations de nos électeurs. Par conséquent, nous voterons contre ce budget.